

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014 À 18 HEURES 30

N° 7 - 216 / 2014 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT À L'OCCASION DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA SECTION ARTS DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE-AMALRIC D'ALBI

L'An Deux Mille Quatorze, le 16 décembre 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 16 décembre 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Claude LECOMTE (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE, Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Naïma MARENGO), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Frédéric ESQUEVIN), France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Élodie NADJAR (pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD (pouvoir de Michel MARTY), Delphine MAILLET-RIGOLET, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Agnès BRU, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL) Naïma MARENGO (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à France GERBAL-MÉDALLE), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Steve JACKSON), Geneviève PÉREZ (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Claude LECOMTE), Frédéric ESQUEVIN (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Jacques ROYER, Michel MARTY (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Blandine THUEL.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claire MALROUX, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE.

Présents : 46

Votants : 47

N° 7 - 216 / 2014 : DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT À L'OCCASION DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA SECTION ARTS DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE-AMALRIC D'ALBI

Pilote : Réseau des Médiathèques

Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, rapporteur,

Le réseau des médiathèques a programmé, pour la médiathèque Pierre Amalric d'Albi, le réaménagement de la section Arts, située au premier étage.

Ce souhait de réaménagement répond au besoin d'accompagner les pratiques d'un public nombreux et amateur de cet espace qui n'est plus du tout adapté aujourd'hui à ce secteur particulièrement dynamique (présentation vieillissante et malaisée) ; de donner une nouvelle dynamique à la section Arts, par un mobilier plus approprié à la nature des collections présentées, qui permettront des pratiques de choix plus faciles pour le public.

Les caractéristiques du projet de réaménagement de la section arts sont les suivantes :

- Présentation des DVD en bacs et non plus en rayonnages de livres, ce qui permet au public de voir les DVD de face et non plus de profil ; cette présentation est très attendue, elle permettra aussi aux DVD documentaires de mieux être mis en valeur
- Déménagement des BD adultes du rez-de-chaussée où elles sont actuellement, au 1er étage, de façon à offrir pour ces collections le public des CD-DVD, potentiellement intéressé aussi par les BD ; l'espace au rez-de-chaussée n'étant plus du tout adapté aux pratiques, ni à la qualité et quantité des documents présentés,
- Déménagement des revues d'art dans l'espace périodiques au rez-de-chaussée et à l'entrée de la médiathèque, pour plus de cohérence : le public amateur de périodiques trouvera plus logique de chercher dans cet espace les revues consacrées à l'Art, plutôt qu'au fond de la section Arts, où elles sont actuellement, peu visibles,
- La présentation et le mobilier des CD reste inchangée. Une extension sera réalisée pour permettre d'aérer la collection actuelle et donc de la mettre mieux en valeur.

L'achat du mobilier nécessaire pour les collections de DVD a été prévu au Budget 2014 en investissement. La proposition retenue s'élève à 30 045,47 € HT. Une consultation a été lancée en octobre ; le candidat retenu est DPI.

L'Etat, par la DRAC, dans le cadre de la DGD, peut attribuer une subvention de 35 % du montant hors -taxe.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 2 décembre 2014,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE le président à procéder à une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées à hauteur de 35 % du montant hors taxes de l'investissement réalisé.

Pour extrait conforme,
Fait le 16 décembre 2014,



Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

